



Commune de Les Martres de Veyre  
 Mairie des Martres de Veyre  
 place Alphonse Quinsat  
 63730 LES MARTRES DE VEYRE

## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 mars, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PIGOT Pascal, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 20

Date de convocation du Conseil Municipal : le 06/03/2025

**PRESENTS** : Pascal PIGOT - Martine BOUCHUT - Régis BERNARD - Catherine PHAM - Gilles DURIF - Gloria DIALLO - Jean-Pierre RIGAL - Christophe CHAPUT - Grégory DESTOMBES - Sylvie CAMUS - Annick BARDEY - Sébastien BERNARD - Frédéric MASSON - Pascal BARTHELEMY - Laurence DELAVET - Anne-Sophie JARROUSSE - Éric CANDIOLO - Damien COULON.

**ONT DONNE POUVOIR** : David PERREIRA (procuration à Sylvie CAMUS) - Stéphanie DUBIEN (procuration à Christophe CHAPUT).

**ABSENTS** : Jocelyne MOGENROS - Evelyne KERJOLIS-CAUVIN - Catherine LOPEZ - Anthony VAZEILLE - Cécile MANDONNET - Lucie DEQUESNES - Kévin TREMOUILLE.

n° 2025-02-06

CM du 20 mars 2025

**Objet : affectation des résultats 2024 du budget annexe Les Martres Energie**

Vu le compte administratif 2024 du budget annexe Les Martres Energie présenté ce jour au Conseil municipal comme ci-dessous :

COMPTE ADMINISTRATIF	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
INSCRIPTION	34 590,31	773,84	35 364,15
REALISATION	34 589,42	0,46	34 589,88
<b>DEPENSES</b>			
INSCRIPTION	34 590,31	773,84	35 364,15
REALISATION	18 315,44	17,20	18 332,64
<b>RESULTAT CUMULE</b>			
Excédent	16 273,98		16 273,98
Déficit		16,74	16,74

Pour rappel, les résultats de 2023 reportés sur le budget 2024 étaient excédentaires de 0.46€ en section de fonctionnement et 29 572.31€ en section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité des suffrages :

- **reporte** le résultat global de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice 2024 de **16.74€** sur le budget 2024 en dépense de fonctionnement (D002).

- **reporte** la somme de 16 273.98€ sur le budget 2025 en recette d'investissement (R001).

Pour :	20
Contre :	

Envoyé en préfecture le 02/04/2025

Reçu en préfecture le 02/04/2025

Publié le

ID : 063-216302141-20250320-2025\_02\_08-BF



Abstention :

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.  
Pour copie conforme, le 25 mars 2025

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Le maire,  
Pascal PIGOT

La 1<sup>ère</sup> Adjointe,  
Martine BOUCHUT

Le secrétaire de séance,